

La qualification du risque

Niveau 4 : ROUGE

Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée sur la sécurité des personnes et des biens.

Crue rare et catastrophique.

Niveau 3 : ORANGE

Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.

Débordements généralisés, circulation fortement perturbée, évacuations.

Niveau 2 : JAUNE

Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.

Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées, perturbation des activités liées au cours d'eau.

Niveau 1 : VERT

Pas de vigilance particulière requise.

Situation normale.

Avvertissement : le choix de la couleur tient compte également de circonstances particulières (montée particulièrement rapide des eaux, événement inhabituel pour la saison ou activité saisonnière sensible).